



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
VENDREDI 16 NOVEMBRE 2018



Les présents

Le Comité Directeur

Philippe Nerrière	Président
Thierry Roche	Secrétaire
Samuel Flageul	Trésorier
Jean-Luc Lesieur	Directeur Technique
Sophie Roche	Responsable du matériel
Patrick Haemmerlé	Adjoint au matériel
Jean-Pierre Brulé	Responsable NAP/NEV

Les invités

Serge Fauve	Vice-Président de la Communauté de Communes du Grand Châteaudun
André Galerne	Adjoint municipal aux sports
Bernard Menaut	Président du Comité Départemental Eure-et-Loir de la FFESSM
Éric Valette	Responsable de la section Audiovisuelle du Subaquatique Dunois
Fabien Verdier	Conseiller régional, Conseiller municipal de Châteaudun
Philippe Vigier	Député de la 4 ^{ème} circonscription d'Eure-et-Loir

Les absents excusés

Carine Chevereau	Vice-Présidente
Evelyne Le Corfec	Secrétaire adjointe
Pascal Marc	Président du Comité Régional Centre de la FFESSM
Isabelle Tisserant	Directrice du Centre Nautique Roger Creuzot de Châteaudun
Alain Venot	Maire de Châteaudun et Président de la Communauté de Communes

Ouverture de séance à **20h30**

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Bonsoir à tous, je vous remercie d'être présents à l'Assemblée Générale du club.

Je remercie particulièrement les invités présents :

- ◆ *Monsieur Philippe VIGIER Député*
- ◆ *Monsieur Fabien VERDIE Conseiller Régional*
- ◆ *Monsieur André GALERNE Maire adjoint chargé des sports*
- ◆ *Monsieur Serge FAUVE vice-président de la COMCOM du Grand Châteaudun*
- ◆ *Monsieur Bernard MENAUT Président du CODEP 28*

Absent excusé Monsieur Pascal MARC Président de Comité Régional Centre Val de Loire de la FFESSM

- ◆ *On notera une certaine stabilité dans les effectifs avec pour l'année 2018, 90.*
- ◆ *Beaucoup de sorties pour la formation : la fosse de Chartres avec 10 créneaux, la carrière de Roussay, la Corse pour les passages d'examens, Erquy pour les premières bulles. Je remercie ici tous les encadrants pour leur investissement lors des entraînements et des formations. Ils sont tous bénévoles au sein du club*
- ◆ *Une seule sortie exploration avec une croisière en Mer Rouge 20 au 28 avril. Elle était organisée par Samuel FLAGEUL*
- ◆ *Je tiens à tirer un coup de chapeau pour deux membres du club, Marie-Claire BEHEM et Philippe NAUROY. Licenciés au club depuis 2015, ils ont passé le N1, le N2, le N3 et cette année, ils se sont présentés à l'examen d'initiateur plongée.*
- ◆ *Malheureusement, Philippe n'a pas pu décrocher le diplôme. Mais, je suis certain qu'il continuera à rendre beaucoup de services au club. (Exemple la construction du parcours PSP)*
- ◆ *Félicitation à Marie-Claire qui a été au bout de ses forces pour décrocher le diplôme d'initiateur plongée.*
- ◆ *Bravo également à Romain NERRIERE qui est revenu également de Corse avec le diplôme d'initiateur plongée*
- ◆ *La PSP continue tout doucement à se développer avec des séances spécifiques certains dimanches après-midi. Je vous invite à venir découvrir la discipline.*
- ◆ *Un nouvel arbitre PSP : Serge WARIN*
- ◆ *La bio connaît un certain essor au sein du club avec des passages de PB1 et PB2 en Bretagne à Plougasnou. Barbara PERCHERON référente Bio étant absente je ferai un peu plus tard la lecture de son rapport sur l'activité*
- ◆ *On retiendra les excellents résultats sportifs des nageurs du club*
- ◆ *Au championnat de France de Nage en Eau Vive classe 1/2 qui s'est déroulé à Carbonne au sud de Toulouse, deux nageurs dunois sont montés sur un podium et au classement par équipe, Châteaudun, termine à la troisième place pour la troisième fois consécutive.*
- ◆ *Pour la troisième fois également, le club a failli être le plus représenté*
- ◆ *Bravo pour l'investissement des nageurs et l'assiduité aux entraînements*
- ◆ *Merci aussi aux entraîneurs*
- ◆ *Le 17 juin nous avons organisé une sortie de fin de saison, pique-nique, à Couture sur Loir avec nage, vélo et randonnée au programme*
- ◆ *Je n'oublie pas le travail des responsables du matériel et les TIV. Le 8 septembre, ils ont réalisé l'inspection visuelle des blocs de plongée.*
- ◆ *Le 13 octobre la soirée dansante choucroute destinée à réunir les membres du club n'a pas eu le succès escompté*

Je remercie la ville de Châteaudun pour la subvention qu'elle nous alloue tous les ans (utilisation principalement pour l'entretien et le renouvellement du matériel), pour l'aide précieuse qu'elle nous apporte pour l'organisation de la Descente du Loir.

*J'espère qu'elle pourra nous aider pour la poursuite de nos formations par le prêt de salles de cours.
Merci à la COMCOM du Grand Châteaudun pour la mise à disposition des installations du Centre Nautique Roger Creuzot.*

Le rapport du Président est soumis au vote. Il est approuvé à l'unanimité.

RAPPORT DU SECRETAIRE

90 licenciés dont 89 adhérents et 1 licence Passager

Âge moyen : 48 ans contre 45,88 ans la saison précédente.

Répartition des licences :

Effectif 2017-2018 Tranches d'âge	Sexe		Total	%	Effectif 2016-2017			
	F	H			F	H	Total	%
de 08 à 16 ans		2	2	5,56%		4	4	9,28%
de 16 à 18 ans		3	3		1	3	4	
plus de 18 ans	33	52	85	94,44%	31	55	86	90,72%
Total	33	57	90		32	62	94	
	36,67%	63,33%			34,04%	65,96%		

Effectif de la saison 2018-2019 :

87 inscrits

5 préinscrits

4 non préinscrits mais présents à la piscine.

Cotisations :

La dernière augmentation de la cotisation était pour la saison actuelle 2018-2019.

Il n'y aura pas d'augmentation de la cotisation pour la saison 2019-2020.

Tarif des cotisations 2019-2020	Plongée subaquatique	Nage avec Palmes
Licence Adulte FFESSM + adhésion + assurance Loisir1 de base incluse	150 €	110 €
Licence Jeune FFESSM + adhésion + assurance Loisir1 de base incluse	125 €	100 €
Licence Adulte FFESSM sans adhésion au club	45 €	
Licence Jeune FFESSM sans adhésion au club	30 €	

Ces tarifs sont adoptés à l'unanimité par un vote à main levée.

Le rapport du Secrétaire est soumis au vote. Il est approuvé à l'unanimité.

RAPPORT DU TRESORIER

Présentation du bilan financier de la saison 2017-2018 et du bilan prévisionnel 2018-2019 (en annexe du présent compte-rendu).

Le rapport du Trésorier est soumis au vote. Il est approuvé à l'unanimité.

Question d'un membre du club à la Communauté de Communes :

Il n'y a pas de subvention de la ComCom alors qu'une ligne est présente sur les avis d'imposition. Pourquoi ?

Serge Fauve indique que les moyens de la ComCom ne sont pas encore suffisants pour subventionner les associations sportives.

Projet d'ajout d'une annexe au Règlement Intérieur :

« Règlement spécifique à l'abandon de créances des adhérents du Subaquatique Dunois »

Le texte de ce projet est communiqué aux adhérents présents.

L'assemblée demande quelques exemples de cas.

Question : A propos des dépenses de matériel (exemple d'un ordinateur de plongée), qui est propriétaire du matériel, l'acheteur ou le club qui reçoit un don ?

Réponse : C'est le club qui devient propriétaire.

Le texte est soumis au vote.

L'ajout au Règlement Intérieur de cette annexe est adopté à l'unanimité.

RAPPORT DU DIRECTEUR TECHNIQUE

Sorties techniques :

10 sorties fosse programmées à Chartres par le CODEP ont permis au club de réaliser 70 plongées

Pour cette année, la sortie de validation N1 n'est pas encore fixée.

Une sortie en carrière à La Graule ou Bécon-les-Granits est prévue en avril 2019.

Une sortie à Ploumanac'h est planifiée du 25 mai au 1^{er} juin 2019.

Sorties en milieu naturel :

- Roussay les 24 et 25 mars 2018 (carrière) – 11 plongeurs
C'est une carrière située près de Cholet. On peut descendre jusqu'à 40 m de profondeur. Elle est équipée d'un hébergement sur place et gonflage. C'est un très bon endroit pour faire des entraînements et formations.
- Erquy les 23 et 24 juin 2018
Sortie essentiellement BIO et PHOTO au cours de laquelle 3 Niveau 1 ont été validés.

26 diplômes délivrés :

- 8 Niveau 1,
- 2 PE40,
- 2 Niveau 2,
- 2 Niveau 3,
- 10 plongeurs Nitrox,
- 2 Initiateurs.

- 1 juge-arbitre de PSP

RAPPORT DE LA RESPONSABLE DU MATERIEL

TIV :

Remerciements aux personnes venues participer au TIV.

Suite à la nouvelle législation des TIV, les premiers recyclages auront lieu ce dimanche.

Les ré épreuves des bouteilles :

- ♦ 5 blocs ont été envoyés en ré épreuve
- ♦ 2 blocs ont été rebutés (2 x 12 L), 1 de 27 ans et 1 de 30 ans.

Entretien :

L'entretien du matériel (détendeurs, stab...) est fait chez Gervais Sport à Orléans et chez Le Lac Sport à La Ville Aux Dames suivant les marques.

Achats de matériel :

Pour la saison dernière il a été acheté :

- ♦ 8 détendeurs complets Scubapro MK2
- ♦ Du petit matériel (joints, embouts, flexibles...)

Pour la saison prochaine :

- ♦ Des gilets stabilisateurs M et L
- ♦ De la robinetterie
- ♦ Petit matériel courant (joints, embouts, flexibles...)

Compresseur :

La station de gonflage est la propriété de la Ville.

Les filtres ont été changés et l'analyse de l'air était correcte.

La saison prochaine la ville devra faire faire le contrôle visuel des bouteilles-tampon en plus de l'entretien habituel.

RAPPORT DU RESPONSABLE APNEE

Fosses apnée :

5 dates pour 15 places avec un déficit d'inscription pour lesquelles le club paye quand même les places réservées au club.

Pour la saison 2018-2019, il y a toujours 15 places pour le club sur 5 séances.

RAPPORT DU RESPONSABLE ENVIRONNEMENT ET BIOLOGIE

Rappel :

Depuis 2017, des formations de plongeurs biologiques sont dispensées par le CODEP 28.

L'objectif de cette formation est, grâce à l'acquisition de notions sur les écosystèmes sous-marins, de favoriser l'observation de la faune et la flore sous-marine.

Les clubs Dunois et Bonnevalais s'étaient réunis pour profiter de cette formation ensemble, et une dizaine de plongeurs Dunois avaient été validés BIO N1.

En 2018, la formation Bio N2 a été dispensée pour 9 des 10 Bio N1 de l'année dernière et 3 nouveaux plongeurs Bio N1 ont également été validés.

Cette formation N2 Bio s'est déroulée en deux temps :

- 12 heures de cours théoriques en salle, soit à Châteaudun, soit à Bonneval, avec pour chaque élève, un exposé sur des sujets aussi variés que les Balanes, l’Imanthale, la Frange littorale, l’hippocampe, le Requin, la Langouste, la Coquille Saint Jacques...
- 4 plongées en milieu naturel avec les encadrants bio du CODEP 28 à Plougasnou en Bretagne dont une soirée de découverte des techniques de laboratoire avec l’examen au microscope des prélèvements faits lors des plongées.

Les N1 bio ont participé aux sorties à Plougasnou, et ont été validés.

En 2019, les formateurs du CODEP 28 ne seront pas disponibles pour assurer de nouvelles formations, mais l’idée d’un exposé d’une demi-heure pour sensibiliser les plongeurs niveau 1 technique est à l’étude pour être dispensé au cours de leur formation théorique.

Au nom du Subaquatique Dunois, je tiens à remercier Yves Nolin du CODEP 28 pour ses formations, Yann VAULTIER de Bonneval et Jean-Pierre GATELLIER pour leur investissement.

RAPPORT DU RESPONSABLE NAGE AVEC PALMES, NAGE EN EAU VIVE

Les séances du jeudi soir accueillent jusqu’à 20 personnes.

Celles du dimanche matin entre 2 et 15 personnes en fonction de la météo dans une bonne ambiance, avec un esprit de détente et loisir ou pour certains de compétition.

Nous avons participé à diverses compétitions et sorties à travers la France :

- ♦ Octobre 2017 : 6 nageurs se sont qualifiés à Concarneau pour le Championnat de France
- ♦ Novembre 2017 : nouveau sélectif à Saint-Avertin
- ♦ Trophée de l’Eure : 3 participants, Eliane classée 1^{ère} Master Femme
- ♦ Descente du Loir le 12 mars 2018 avec 83 participants dont 14 dunois
 - Jérôme finit 2^{er} dunois et 15^{ème} au classement
 - Eliane est 16^{ème}
 - Carole est 18^{ème}
 - Sébastien est 24^{ème}
 - Théo est 49^{ème}
- ♦ Fin mars, reprise de l’épreuve Amboise-Tours après 10 ans d’arrêt : 5 participants dunois
- ♦ 15 avril 2018 : Championnat de France à côté de Toulouse : 15 sélectionnés dunois dont 12 participants sur 112 partants. Le club est classé 3^{ème} pour la 3^{ème} fois. Belle course différente, agitée avec de la lecture de courant. Deux podiums :
 - Théo 2^{ème} junior
 - Eliane 1^{ère} Master Féminine
- ♦ 27 mai 2018 : Traversée La Rochelle – Île de Ré : 7 participants dont 4 médaillés
- ♦ 16 juin : les 4 heures de Bonneval avec plusieurs équipes engagées ainsi que des individuels
- ♦ 17 juin : nous avons accueilli un club de natation de la région parisienne pour une descente Marboué-Châteaudun à la palme.
- ♦ 24 juin : Chenonceau avec 13 participants
- ♦ 13 et 14 septembre : sortie en Baie de Somme pour 15 nageurs. Randonnée palmé le samedi où les phoques nous ont un peu boudé mais le dimanche ils nous attendaient sur la plage.
- ♦ 4 novembre : Les boucles de Saint-Avertin avec une belle bagarre entre Théo et Philippe. Théo termine 6^{ème} et Philippe 7^{ème} à 1 seconde.

RAPPORT DU RESPONSABLE PHOTO & VIDEO

Formation Stage fractionné :

Stage organisé au niveau régional (piloté par dép. 45 et 28).

Pourquoi ?

Pas de demande de formation photo au niveau club et peu de formateurs en région Centre
3 FP2, 1 FP1 (2017) et 1 FV1 (2018).

En pratique :

La commission régionale met à disposition des appareils photo et flashes pour les stagiaires.

Cette formation a pour objectif de former PP1, PP2 et PV1.

Il y a plusieurs modules en piscine avant une validation en milieu naturel.

Cela se déroule sur une journée, le matin en salle, l'après-midi dans l'eau avant retour en salle pour debriefing.

Ceux qui souhaitent se remettre à niveau ou essayer un nouvel appareil peuvent également participer

Module 1 : 21 janvier 2018 à St Jean de la Ruelle

Module 2 : 15 avril 2018 à Châteaudun (24 participants, ce qui a demandé une aide logistique pour le matériel au CSD, merci au club et à Patrick pour sa disponibilité lors de cette journée)

23-24 juin

Sortie CODEP bio/photo/CSD à Erquy

C'est la seule sortie organisée au niveau d'un département en région Centre...

Plusieurs objectifs :

Se faire rencontrer des plongeurs de différents clubs et différents horizons

Valider des niveaux de PP1

Valider des niveaux de N1

Bilan positif, le rendez-vous sera renouvelé en 2019

24 nov.

Participation au Festival de l'Eau Delà

Prévisions 2019

Formation Stage fractionné : photo PP1, PP2 et PV1

Module 1 : 27 janvier à La Chapelle St Mesmin

Module 2 : 24 février à St Jean de la Ruelle

Module 3 : 24 mars à Châteaudun

Cette année, la salle polyvalente n'étant plus accessible pour les cours, nous allons devoir utiliser des salles externes.

Cession montage vidéo (en construction)

22-23 juin 2019

Sortie CODEP bio/photo/CSD à Erquy

LES PREVISIONS DE SORTIES

- ♦ Saint-Mandrier du 4 au 11 mai 2019 loisir organisée par Jacques Lhuillery
- ♦ Erquy du 22 au 23 juin 2019 organisée par Éric Valette
- ♦ Bali en 2 groupes : 53 inscrits dont 37 plongeurs organisée par Philippe Nerrière

ELECTION PARTIELLE DU COMITE DIRECTEUR

Comme chaque année, trois membres du Comité Directeur sont sortants. Il s'agit de :

- ♦ Jean-Pierre Brulé
- ♦ Samuel Flageul
- ♦ Thierry Roche

Ces trois personnes présentent leur candidature pour un nouveau mandat.

Aucune candidature écrite n'a été recueillie.

Après consultation, aucune autre candidature n'est déclarée dans l'assemblée présente.

Les 3 candidatures sont soumises au vote.

- ♦ Jean-Pierre Brulé
- ♦ Samuel Flageul
- ♦ Thierry Roche

sont tous les trois élus à l'unanimité au Comité Directeur pour une période de trois ans.

Le Comité Directeur se réunira très prochainement pour l'attribution des postes.

INTERVENTION DE LA VILLE DE CHATEAUDUN (M. GALERNE)

Les rapports entre le club et la mairie sont excellents sans aucun refus opposé par la ville aux demandes du club.

Effectif stable avec un âge moyen « qui fait jeune ».

Les actions du club font rayonner la ville au travers de ses manifestations.

Une participation active au Championnat de France est notée chaque année.

Il salue la transparence du rapport financier.

Il rappelle que les subventions indirectes sont plus importantes que les subventions directes et qu'elles ne peuvent pas être proportionnelles à l'effectif des associations.

La Ville restera présente aux côtés des associations pour l'organisation de manifestations et est prête à un effort particulier pour une manifestation notable.

INTERVENTION DE PHILIPPE VIGIER, DEPUTE DE LA 4EME CIRCONSCRIPTION D'EURE-ET-LOIR

Il souligne le grand professionnalisme des dirigeants du club qui participe au rayonnement de notre territoire. C'est une de ces pépites qu'il faut accompagner.

Il rend hommage à Serge Fauve pour le travail mené à la ComCom.

Le sport a toujours été un vecteur de priorités d'investissements.

Notre tissu associatif est très riche : 102 associations sur la ComCom qu'il faut accompagner.

Une subvention avec un accord entre le Pays Dunois et la Région Centre-Val de Loire est décidée pour la piscine.

Le niveau général des subventions continue de baisser. L'apport du CNDS aussi.

INTERVENTION DU PRESIDENT DU CODEP 28

Le club de Châteaudun est parmi les plus importants du département par son effectif hormis Chartres. De nombreux adhérents dunois font partie du Comité Directeur du CODEP ou président une de ses commissions, ce qui dénote des valeurs de partage particulières.

QUESTIONS DIVERSES

Annonce :

Châteaudun accueillera l'Assemblée Générale du Comité Régional Centre Val de Loire de la FFESSM. Elle aura lieu le samedi 2 mars 2019 au Lycée d'Enseignement Agricole de Nermont sur le campus « Les champs des possibles ».

Question à la ComCom :

Vu sur le journal, la piscine passerait en DSP (Délégation de Service Public), fermeture des locaux en 2019... Peut-on en savoir plus ?

Réponse de Serge Fauve :

Bravo pour les rapports présentés.

Le souci de la salle polyvalente est dû à une décision de la commission de sécurité qui ne l'estime pas apte à recevoir du public.

Les travaux seront engagés. La ComCom est en cours de choix du cabinet d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage puis viendra un appel d'offres.

Les sanitaires et vestiaires sont de 1970, besoin d'ascenseur pour descendre au bassin, les façades, la toiture sont prioritaires. Budget prévisionnel de +3 M€ sur 2019-2020.

Les travaux ne devraient pas commencer avant fin 2019. L'objectif reste de fermer la piscine le moins possible.

Il n'est pas prévu de travaux au niveau du bassin.

La notion de DSP n'a pas été discutée par le Conseil Communautaire. Il est regrettable que cette fausse information ait été diffusée par voie de presse sans fondement.

Le Président clôture l'Assemblée Générale Ordinaire à 22h30.

Philippe NERRIERE
Président

Thierry ROCHE
Secrétaire

Samuel FLAGEUL
Trésorier



BILAN DU CLUB SUBAQUATIQUE DUNOIS

2017 - 2018			
RECETTES		DEPENSES	
Cotisations	10023.00	FFESSM	3839.90
FFESSM Diplômes	470.00	FFESSM Diplômes	673.87
		Assurance	2191.17
Subvention		Matériels	2962.63
Ville (2017-18)	1635.00	Fonctionnement	1233.09
Sorties (formation, loisir)		Sorties (formation, loisir)	
Ploumanac'h (Mai 2017)	48.50	Brehat (Juin 2017)	140.00
Corse (Aout 2017)	1230.00	Corse (Aout 2017)	1178.00
Roussay (Mars 2018)	786.00	Roussay (Mars 2018)	1437.60
Egypte (Avril 2018)	15034.59	Egypte (Avril 2018)	13051.34
Erquy (Juin 2018)	989.00	Corse (Juin 2018)	500.00
		Erquy (Juin 2018)	1455.50
Fosses Technique (2017-18)	396.00	Baie de Somme (Sept. 2018)	90.00
Fosses Apnée (2017-18)	72.00	Fosses Technique (2017-18)	600.00
		Fosses Apnée (2017-18)	180.00
Descente du Loir	895.00	Descente du Loir	705.12
Championnat de France NEV	294.00	Championnat de France NEV	611.50
		Descentes de Rivière	889.00
		Commission audiovisuelle	80.00
		Commission Bio	103.00
		Commission PSP	50.00
Dons au Club	9264.12	Frais Formation / Encadrement / Organisation	9264.12
Soirée Antillaise	4169.00	Soirée Antillaise	4279.23
Achats Groupés	2400.40	Achats Groupés	2692.22
Divers	228.45	Divers	394.25
Livret Bleu	8053.34		
Intérêts 2017	49.26		
Transfert livret Bleu / Compte Courant	1000.00		
Solde au 1er sept. 2017	4520.41		
	Total (€) 61558.07		Total (€) 48601.54
		Solde Compte Courant au 31 août 2018	4853.93
		Epargne (Livret) au 31 août 2018	8102.60
		Solde au 31 août 2018	12956.53



BUDGET PREVISIONNEL DU CLUB SUBAQUATIQUE DUNOIS

2018 - 2019			
RECETTES		DEPENSES	
Solde 2017-2018	12956.53		
Cotisations	10000.00	FFESSM	4000.00
Subvention Ville Châteaudun (2018-19)	1600.00	Assurance	2600.00
Sorties (formation, loisir)	42000.00	Fonctionnement	850.00
Provision sur les frais de sortie (2017-2018)	-	Sorties	
		Voyages	42000.00
		Formation / Encadrement	2000.00
		Aide au passage d'examen	800.00
		Remboursement descente de rivière	950.00
		Frais de Recyclage Encadrement	450.00
		Frais Formation RIFAP	350.00
		Matériels (Entretien + Renouvellement)	3000.00
		Fonctionnement Commission Audiovisuelle	350.00
		Fonctionnement Commission Bio	350.00
		Fonctionnement Commission PSP	350.00
		Provision en Epargne	8000.00
Descente du Loir	1200.00	Descente du Loir	1400.00
Divers	43.47	Divers	350.00
Total (€)	67800.00	Total (€)	67800.00